

# ASSEMBLÉE NATIONALE

# 12ème législature

santé et solidarités : personnel

Question écrite n° 121692

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les médecins inspecteurs de santé publique pour obtenir la réforme de leur statut. Ces professionnels, qui assument un rôle primordial dans le cadre de la veille épidémiologique, de la gestion, planification et organisation de l'offre de soins, de la sécurité sanitaire, de la conception et de l'animation de plans et programmes de santé souhaitent la fusion de leur statut avec celui des praticiens hospitaliers. Or, en dépit de la mise en oeuvre d'un processus de concertation, la réforme de leur statut n'a pas encore été concrétisée sur le plan législatif. En conséquence, il lui demande bien vouloir lui préciser ses intentions sur ce dossier.

### Texte de la réponse

Les médecins inspecteurs de santé publique apportent une contribution essentielle à la mise en oeuvre de la politique de santé publique. La complexité de leurs missions et la difficulté de recrutement rencontrées ont conduit à demander à l'inspection générale des affaires sociales de formuler des propositions sur la manière la plus adaptée d'utiliser leurs compétences pour permettre à l'État d'assurer ses responsabilités dans le domaine de la santé au niveau local. Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales remis en septembre 2006 contenait un certain nombre de préconisations qui visaient à améliorer les conditions de recrutement et le parcours professionnel des intéressés. Sur ces bases, un protocole d'accord a été défini en concertation avec les représentants des médecins inspecteurs de santé publique et signé le 12 février 2007. Ce texte acte une revalorisation de la situation des médecins inspecteurs de santé publique avec des mesures d'accélération de carrière et de revalorisation indemnitaire ainsi qu'un volet permettant d'améliorer le recrutement par simplification des épreuves écrites du concours et engagement d'une campagne de promotion du métier de médecin inspecteur de santé publique.

### Données clés

Auteur: M. Jean-Marc Roubaud

Circonscription: Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 121692

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état Ministère interrogé : santé et solidarités (II) Ministère attributaire : santé et solidarités (II)

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2007, page 3258 **Réponse publiée le :** 1er mai 2007, page 4202